



NIÈVRE
le département



Appel à candidature

Espace test maraîcher à Luzzy (Nièvre)

Le contexte

La commune de Luzy est située dans le département de la Nièvre, dans le Parc Naturel Régional du Morvan, dont elle constitue la porte d'entrée sud. Administrativement et en terme de développement local, Luzy fait partie du Pays Nivernais Morvan et de la Communauté de communes Bazois Loire Morvan.

Réputée pour son dynamisme humain, associatif et culturel, Luzy, ancien chef-lieu de canton, joue pleinement son rôle de centralité sur un territoire rural. En effet, Luzy embrasse un bassin de vie de 8 000 personnes entre la Nièvre et la Saône et Loire, dans un rayon estimé de 25 km. Les villes les plus proches se trouvent à 34 km pour Autun, 42 km pour Montceau-les Mines, 64 km pour Moulins et 75 km pour Nevers.

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) portés par le Département de la Nièvre et par le Pays Nivernais Morvan et, nous permettent d'inscrire les actions à venir dans un projet global de territoire et de soutenir la volonté de construire un projet local alimentaire sur le territoire de Luzy. La commune de Luzy s'engage donc depuis juillet 2020 dans un projet alimentaire territorial. Elle possède notamment une ferme avec 55 hectares de terres agricoles, qui représentent un élément de réponse face aux enjeux multiples liés à l'environnement, à l'agriculture et plus largement à l'alimentation.

Le maraîchage est une production agricole à développer dans la Nièvre. En effet, la demande en légumes issus de l'agriculture biologique est en plein développement.

À ce titre, la commune de Luzy et le Département de la Nièvre s'associent pour créer un espace test et offrir la possibilité à un porteur de projet de tester l'activité de maraîcher.





L'espace test en maraîchage de Luzu

Le principe du lieu test est d'offrir un cadre à un porteur de projet pour tester l'activité maraîchère tant d'un point de vue technique qu'économique (production, promotion et commercialisation, viabilité de l'activité). Le Département met à votre disposition des outils de production en maraîchage, pour une mise en production **en respectant le cahier des charges de l'Agriculture biologique**. Vous serez en situation professionnelle réelle de la production jusqu'à la mise en marché.

Vous pouvez répondre à cet appel à candidature, si vous avez un **projet d'installation en maraîchage** et que :

- vous souhaitez affiner et mûrir votre projet ;
- vous n'avez pas encore trouvé le lieu où vous installer ;
- vous êtes encore en recherche de financements pour votre projet et souhaitez expérimenter votre futur métier.

L'entrepreneur à l'essai disposera d'un hébergement juridique et d'une couverture sociale, grâce au statut du Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) d'un an renouvelable deux fois, qui lui permettra, le cas échéant, de continuer à percevoir des droits sociaux (chômage, RSA...).

Il bénéficiera également d'un accompagnement technique renforcé, du soutien d'un agriculteur tuteur, d'un appui en comptabilité, d'un accompagnement à la commercialisation et à la gestion d'entreprise.

Le lieu test permet d'acquérir de l'expérience pratique, de mûrir son projet professionnel sans porter d'investissements matériels importants et sans recourir aux aides à l'installation.

Surface : 1 à 3 hectares en fonction du projet que vous souhaitez développer.

Matériel : tracteur, motoculteur, chambre froide, bâtiment de stockage, serres froides de production d'environ 1000 m², matériel d'irrigation, vibroculteur ...

Les investissements et les travaux liés à la mise en place de l'espace test seront réalisés en lien avec le porteur de projet afin que le démarrage de l'activité puisse se réaliser en juin 2022.

Avantages de l'espace test

Votre intégration à l'espace test de Luzy vous permettra :

- d'être accompagné(e) dans les étapes de votre projet ;
- de tester votre projet en conditions réelles, durant 1 à 3 ans ;
- de démarrer votre nouvelle activité dans un cadre sécurisant ;
- de conserver vos droits aux aides sociales précédemment acquis ;
- de pouvoir cesser l'activité sereinement si vous décidez de ne pas créer votre entreprise après cette expérience ;
- de faire évoluer l'activité maraîchage bio et de la faire cohabiter voire la rendre complémentaire à d'autres projets.

Pré-requis et connaissances techniques

Les candidats devront avoir une connaissance technique minimum en agriculture maraîchère biologique. Pour cela, ils devront justifier d'une formation théorique de base et de stages pratiques en exploitation. Niveau d'étude BPREA requis ou en cours de validation.

Des connaissances en gestion économique d'une structure agricole (calcul d'un prix de revient, marges...) et des filières de commercialisation, en particulier les circuits courts, seront appréciées.

Dans le cadre de l'espace test maraîcher, une participation aux projets de la commune en lien avec son PAT sera demandée au porteur de projet. Des visites de l'exploitation, des interventions à des réunions de projet seront les prémices d'une dynamique collective et partenariale entre les acteurs du territoire. L'espace test est une composante du projet de territoire et les connexions entre les acteurs sont essentielles.

Vous devrez posséder également une trésorerie vous permettant de commencer la campagne (achat de fournitures et matières premières).

Savoir être

Au-delà des compétences techniques indispensables, les candidats devront faire preuve d'une forte motivation et être capables de présenter leur stratégie d'action (méthodologie, objectifs, etc.) dans le cadre d'un projet multi partenarial.

Capacité à animer son projet et ouverture d'esprit, une aisance relationnelle et une envie de présenter son travail, l'expliquer dans le cadre éventuel de visite (écoles, promeneurs).

Sens commercial, capacité à réagir aux évolutions du marché et à ajuster sa stratégie.

Écoute, autonomie et sens de l'initiative.

Contact

Pour tout complément d'information et acte de candidature, vous pouvez contacter :

Conseil Départemental de la Nièvre
Maxime ALBERT
03 86 60 58 74
maxime.albert@nievre.fr

Mairie de Luzy
Pauline DUJARDIN
03 86 30 02 34
pauline.dujardin@luzy.fr